

Référencer votre offre de formation

Comment référencer votre offre de formation ?

Vous êtes un organisme de formation public ou privé déclaré auprès de la [DIRECCTE Rhône-Alpes](#) et vous proposez des actions de formation de plus de 30h, dans un ou plusieurs domaines ? Vous pouvez référencer gratuitement vos formations dans notre base "Rhône-Alpes Formation".

Les demandes envoyées entre le 21 juillet et le 19 août seront traitées à partir du 22 août.

Téléchargez ces documents (les enregistrer sur votre poste, ne surtout pas les ouvrir directement dans votre navigateur)

- Télécharger la fiche organisme en [word](#) ou [pdf](#)
- Télécharger la fiche action de formation en [word](#) ou [pdf](#)

Pour une utilisation optimale des fichiers, utilisez la [dernière version d'Adobe Reader](#).

Une fois complétés, envoyez les directement **aux contacts indiqués dans la fiche** en cliquant sur le bouton "envoyer" en bas de page (fonction **non disponible** pour le format word).

A noter: pour les formations financées sur fonds publics, veuillez vous adresser directement auprès du financeur (Région, Pôle Emploi, Agefiph...).

Besoin d'aide ?

La base de données Rhône-Alpes Formation (RAF) est gérée par le PRAO qui en confie la maintenance documentaire et technique aux **délégations régionales de l'ONISEP** de Grenoble et de Lyon. C'est pourquoi pour toute question sur le **référencement de vos formations**, nous vous invitons à [contacter l'Onisep](#).

Pourquoi référencer votre offre de formation ?

En référençant vos formations dans RAF, vous bénéficiez d'une visibilité sur :

- www.rhonealpes-orientation.org: accessible à tous, dès la page d'accueil dans "Rechercher une formation"
- Le **webmobile** : l'offre de formation est accessible sur smartphones et tablettes
- www.intercariforef.org : portail interrégional du réseau des **CARIF OREF**
- www.orientation-pour-tous.fr : **portail national orientation-formation** porté par le Ministère du Travail, les partenaires sociaux et les Régions

Guides pratiques des organismes de formation

- Déclaration d'activité, bilan pédagogique et financier, obligations... [Le guide réalisé par la Direccte Rhône-Alpes](#) (pdf) peut répondre à vos questions
- La région Rhône-Alpes propose également un [guide pratique pour attester des acquis de formation](#) (pdf)

Veille Qualité Formation



Vous souhaitez suivre les actualités liées à cette thématique ?

- Lire la veille "[Qualité de la formation](#)" ou s'abonner au [flux RSS](#)

- Consulter une [sélection sur le sujet](#), réalisée par le Centre de veille et de ressources du PRAO

Compte personnel de formation

Qui constitue les listes de formations éligibles ? Comment rendre visible son offre de formation ?

- [En savoir + sur les formations éligibles](#)